

DIPLÔMES UNIVERSITAIRES 2022/2023

Date limite de réception des dossiers : 31 octobre 2022

(aucun dossier ne sera accepté après cette date)

Les inscriptions débuteront le 1^{er} septembre 2022

A noter : tout dossier incomplet ne pourra être traité et vous sera renvoyé

N° page

Obtenir l'autorisation pédagogique auprès de l'enseignant responsable du diplôme postulé (Modèle joint ou autorisation écrite sous tout autre format)

(Indispensable avant la constitution du dossier)

2

Identifier votre statut

- Vous êtes en **Formation Initiale (FI)** :
si vous êtes inscrit en Formation Initiale **dans un cycle d'études en cours (1^{er}, 2^e et 3^e cycle)**
ou
si vous avez interrompu les études depuis moins d'un an
- Vous êtes en **Formation Continue (FC)** dans tous les autres cas **(Cf page 7)**

N° page

Dossier d'inscription

3

Documents à fournir avec votre dossier d'inscription

6

Informations complémentaires Formation continue

7

Prise en charge employeur

8

Contacts

9

Votre dossier est à adresser à : Unité Mixte de Formation Continue en Santé
 Bureau des Diplômes Universitaires
 Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales – 27 bd Jean Moulin
 13385 Marseille cedex 05

FICHE D'AUTORISATION D'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

(DU – DESU - DIU - DESIU - CU – CEU - CESU)

ANNEE UNIVERSITAIRE 2022/2023

Je soussigné(e) :

Responsable de la formation :

Atteste que (NOM, Prénoms) :

1 - remplit les conditions prévues dans la maquette du diplôme validée par Aix-Marseille Université, pour accéder à cette formation.

2 - est autorisé(e) à s'inscrire à cette formation.

Date :

Nom du responsable
Signature et cachet :

NB : Cette autorisation, qui doit être remise à l'étudiant, n'a pas valeur d'inscription administrative, et doit obligatoirement être jointe au dossier d'inscription.

Cadre réservé à l'administration

Code :
 Tarif FI :
 Tarif FC :
 Probatoire :
 Dossier traité par :

**Cadre réservé à l'administration
RESULTATS**

1^{re} session :
 2^e session :

**PHOTO
A COLLER
ICI**

*Ce dossier doit être rempli très soigneusement et **en majuscules pour plus de lisibilité**. Il doit permettre d'établir votre certificat de scolarité ainsi que votre diplôme. Les éléments ci-après doivent être conformes à votre état civil.*

Intitulé du Diplôme Universitaire demandé : cf. catalogue : <https://umfcs.univ-amu.fr/notre-catalogue/catalogue-complet>

Année de formation 2022/2023 dans le Diplôme : 1^{re} année 2^e année 3^e année 4^e année Redoublant : OUI NON



Pour les formations sur plusieurs années, un dossier d'inscription par an

En Médecine
 En Dentaire
 En École de Maïeutique
 En Pharmacie

DATE DE DÉBUT DE FORMATION :

PREMIERE INSCRIPTION A L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE
 REINSCRIPTION A L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

Vous inscrivez-vous cette année à un autre diplôme au sein de l'Université d'Aix-Marseille ? : OUI NON

Si OUI précisez le type de diplôme préparé :

ÉTAT CIVIL

Nom de famille : Nom d'usage (marital) :

Prénoms : Sexe : Masculin Féminin

Date de naissance : Pays de naissance : Département de Naissance :

Ville de naissance : Arrondissement de naissance : Nationalité

Coordonnées électroniques personnelles, en lettres capitales : (ex. : ROBERT.BLANC@GMAIL.COM)

@

ADRESSE POUR L'ANNÉE EN COURS

N° : Rue/Bd/Lieudit :

Code Postal : Commune : Pays :

Téléphone : Portable :

Type d'hébergement : 1 – Résidence universitaire
 2 – Foyer agréé
 3 – Logement HLM
 4 – Domicile parental
 5 – Logement personnel
 6 – Chambre étudiant

Pour les étudiants inscrits à l'Université après 1995 :

Indiquez obligatoirement le N° INE (Identifiant National Étudiant) ou BEA : **Indispensable pour votre inscription**
 11 chiffres et lettres (ce numéro figure sur le relevé de notes du bac ou sur un ancien certificat de scolarité en Université) :

* Attention il ne s'agit pas du numéro étudiant

SITUATION FAMILIALE

- 1 – Seul(e) sans enfant 2 – En couple sans enfant 3 – Seul(e) avec enfant(s) Nombre d'enfants à charge :

- 4 – En couple avec enfant(s) Nombre d'enfants à charge :

HANDICAP

- A-Auditif V-Visuel M – Moteur AM – Auditif Moteur

(reconnu CDAPH-Commission des Droits et de l'Autonomie pour les Personnes Handicapées)

- AV – Auditif Visuel T – Auditif Moteur Visuel MV – Moteur Visuel XX – Autres (précisez) :

SITUATION MILITAIRE (OBLIGATOIRE POUR LA DELIVRANCE DU DIPLOME)

- Si vous êtes une femme de nationalité française née avant 1983 ou un étudiant étranger
- 2 – Sous les drapeaux 3 – Exempté 4 – Service accompli
- 5 – Attestation de recensement 6 – Journée défense et citoyenneté (ex APD)

BACCALAURÉAT OU ÉQUIVALENCE

Bac (en France)

Série du baccalauréat : Mention : Spécialité : Année d'obtention :

Établissement : Ville : Dépt :

Bac (à l'étranger : 0031)

Série : Année d'obtention : Pays :

- ESEU/DAEU (A/B) Dispense bac Validation d'expérience professionnelle

ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Exercez-vous une activité professionnelle ? NON OUI - Quelle est votre profession ?

Si OUI êtes-vous (Cf page 7) :

- En exercice libéral Salarié en CDI Salarié CDD (joindre une copie du contrat de travail)
- Salarié Congés Individuel de Formation (CIF) Salarié sur plan de formation Autre Travailleur indépendant

Si NON êtes-vous : Inscrit au Pôle Emploi Bénéficiaire du RSA

En exercice libéral, préciser votre régime d'imposition sur les bénéfices : Au réel ? Oui Non

QUALIFICATION OU DIPLOME PERMETTANT L'INSCRIPTION :

PREMIÈRE INSCRIPTION EN UNIVERSITE :

Année d'inscription dans l'enseignement supérieur FRANÇAIS (DUT, BTS, Prépa, Université, etc...) :/.....

Année d'inscription en UNIVERSITE FRANCAISE PUBLIQUE/..... Établissement :

Année d'inscription à l'Université d'Aix-Marseille (Intègre les ex-universités : Provence, Méditerranée, Paul Cézanne) :/.....

Dans quelle UFR :

CURSUS APRES LE BAC (À REMPLIR OBLIGATOIREMENT)

Année universitaire	Établissement fréquenté	Diplôme préparé	Résultats

DERNIER DIPLÔME OBTENU :

Dépt : Pays : Année d'obtention :

AUTRE ETABLISSEMENT FREQUENTÉ POUR L'ANNÉE EN COURS :

- 00 – sans objet ⁽¹⁾
- 02 – CPGE ou préparation intégrée
- 03 – École de commerce, gestion, comptabilité (hors prépa)
- 04 – École d'ingénieurs
- 05 – Établissement privé d'enseignement universitaire ⁽²⁾
- 06 – Établissement d'enseignement supérieur artistique ou culturel
- 10 – Établissement étranger d'enseignement supérieur ⁽³⁾
- 11 – École normale supérieure
- 13 – École d'architecture
- 14 – IUFM non intégré
- 15 – Autre école ou cursus ⁽⁴⁾
- 16 – Université (y compris IUFM intégré)
- 17 – Enseignement par correspondance ⁽⁵⁾
- 18 – Établissement de formations paramédicales ou sociales

Établissement à préciser : Maintien inscription : parallèle changement

- (1) Pas d'autre inscription dans un autre établissement pour l'année en cours*
- (2) Les instituts catholiques font partie de cette catégorie*
- (3) Les étudiants fréquentant un établissement étranger dans le cadre de programme d'échanges internationaux ou d'accords bilatéraux ne doivent pas être recensés dans cette modalité. Ils seront repérés par la modalité « 00 »*
- (4) Les cours du soir au CNAM ne sont pas pris en compte*
- (5) CNED pour toutes les formations et autres organismes d'enseignement par correspondance*

SÉCURITÉ SOCIALE

Si vous possédez une carte d'assuré social, indiquez votre numéro (15 chiffres) :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

La loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce dossier. Elle vous donne un droit d'accès et de rectification sur les données vous concernant. Cette requête doit être adressée au Président de l'Université.

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

Souhaitez vous recevoir par courriel des informations concernant les formations dispensées au sein de l'UMFCS ?

Oui **Non**

A le Signature :

NB : Date limite de l'envoi de ce dossier avec les documents (détail page 6 et 7) : **31 octobre 2022**

Cochez les cases correspondantes et joindre cette fiche à votre dossier d'inscription afin de vérifier que votre dossier est complet

DOCUMENTS À FOURNIR POUR TOUS :

<input type="checkbox"/>	Autorisation pédagogique (modèle fourni ou confirmation écrite du responsable d'enseignement)
<input type="checkbox"/>	Photocopie du diplôme d'État et/ou du diplôme ou justificatif nécessaire à l'inscription
<input type="checkbox"/>	Dossier d'inscription 2022/2023 comportant une photo d'identité collée
<input type="checkbox"/>	Copie lisible de la carte d'identité recto-verso ou du passeport
<input type="checkbox"/>	Justificatif de la souscription assurance responsabilité civile privée à jour
<input type="checkbox"/>	Couverture sociale (copie de la carte vitale et/ou justificatif de la mutuelle)
<input type="checkbox"/>	1 enveloppe autocollante format A5 affranchie au tarif de 20 grammes pour la France et libellée à vos noms et adresse
<input type="checkbox"/>	1 grande enveloppe format A4 non affranchie et libellée à vos noms et adresse

DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES ETUDIANTS EN FORMATION INITIALE

POUR LES ETUDIANTS HORS Aix Marseille Université en 2022/2023 :

Certificat de scolarité année en cours ou année précédente,

Tarif formation initiale normal : Règlement par chèque à l'ordre de : **l'Agent Comptable AMU**

Tarifs consultables sur : <https://umfcs.univ-amu.fr/notre-catalogue/par-type-de-formation/formations-diplomantes>

Joindre à votre dossier, l'attestation d'acquiescement de la CVEC (95 €) téléchargée depuis la plateforme <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

POUR LES ETUDIANTS INSCRITS à Aix Marseille Université en 2022/2023 :

Certificat de scolarité année en cours ou année précédente,

Tarif formation initiale réduit : tarif diplôme - 34 €
(exemple : pour un DU coûtant 234 € : 234-34 = 200 €)

Règlement par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable AMU

Tarifs consultables sur : <https://umfcs.univ-amu.fr/notre-catalogue/par-type-de-formation/formations-diplomantes>

**DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES A FOURNIR POUR LES STAGIAIRES DE LA
FORMATION CONTINUE :**

Attention : Ne pas adresser de règlement avec votre dossier pour la formation continue

Après vérification de la validité et de la complétude de votre dossier d'inscription, le bureau des diplômes universitaires vous fera parvenir par courrier :

⇒ **POUR LA FORMATION CONTINUE FINANCEE (PRISE EN CHARGE PAR L'EMPLOYEUR OU UN OPCO) :**

➤ Une convention de formation professionnelle établie à partir des éléments de l'attestation de prise en charge « employeur » vous sera transmise par courrier aux fins de signature par vous-même et par votre employeur.

- Attestation de prise en charge** dûment complétée par l'employeur (cf. page 8) ou courrier de prise en charge de l'organisme financeur ou de Pôle Emploi.
Tarif formation continue : Tarifs consultables sur :
<https://umfcs.univ-amu.fr/notre-catalogue/par-type-de-formation/formations-diplomantes>
- Devis** dûment accepté par l'employeur (si demandé préalablement)

Le certificat de scolarité 2022/2023 vous sera transmis, dès la réception de la convention signée des deux parties.

⇒ **FORMATION CONTINUE NON PRISE EN CHARGE ET PROFESSIONS LIBERALES**

➤ Un contrat de formation professionnelle vous sera transmis par courrier et sera à nous retourner, signé et accompagné d'un chèque du montant de la formation.

A savoir : si vous exercez une activité libérale*, vous pouvez sous certaines conditions consultables sur leur site, bénéficier d'une prise en charge du FIF-PL (pour les infirmiers, sages-femmes, kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, ostéopathes, sophrologues, ergothérapeutes, dentistes, pharmaciens...), ou du FAF PM (pour les médecins)

*NB pour tous les libéraux : Fiche d'aide au calcul du crédit d'impôt :

<https://www.impots.gouv.fr/formulaire/2079-fce-fc/fiche-daide-au-calcul-credit-dimpot-formation-des-dirigeants>

Le certificat de scolarité 2022/2023 vous sera transmis dès réception du contrat signé et du règlement.

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE EMPLOYEUR
Année Universitaire 2022-2023

La prise en charge doit être complétée par l'entreprise et doit être remplie très soigneusement en majuscules pour plus de lisibilité. Tous les champs sont obligatoires

INTITULE DU DIPLOME :

L'ENTREPRISE

RAISON SOCIALE :

Représentée par :

Fonctions :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Tél :

N° SIRET (joindre un KBIS) :

Code APE :

Coordonnées de la personne chargée du suivi de la convention :

NOM et Prénom :

Tél :

Courriel :

@

Adresse de facturation

RAISON SOCIALE :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Dossier géré par un O.P.C.O : Oui, lequel ?..... Non

Facturation O.P.C.O : Oui Non

EN CAS DE SUBROGATION, JOINDRE **IMPERATIVEMENT LE JUSTIFICATIF**

Salarié inscrit en qualité de salarié CIF salarié sur le plan de formation autre :

LE STAGIAIRE

NOM DE FAMILLE :

NOM D'USAGE :

Prénom :

Né(e) le :

à :

Adresse :

Code postal :

Commune :

PAYS :

Tél :

Courriel :

@

Je soussigné(e) :

Directeur, responsable de l'entreprise m'engage à prendre en charge les frais de formation du salarié :

M.....

Dans le cadre du diplôme postulé dont le montant s'élève à : € (frais de formation par an)

Les relevés de présence sont disponibles auprès de l'enseignant responsable du diplôme ou de son secrétariat

(Cachet obligatoire de l'organisme) Fait à

, le
Signature du responsable

Attention : N'insérer aucun chèque dans le dossier d'inscription du candidat.
A réception de cet engagement, une convention de formation continue vous sera adressée pour signature. Le montant engagé devra être directement réglé à l'Agent Comptable de l'Université, après réception de la facture.

Le certificat de scolarité 2022/2023 est le justificatif de votre inscription administrative et de votre convocation pour pouvoir vous présenter à l'examen

Contact pour le dossier d'inscription en formation initiale et en formation continue :

Formation initiale :

Annie DESCHAMPS - Tél. : 04 91 32 43 25

umfcs-desu@univ-amu.fr

Formation continue :

Stéphanie GAMBOTTI - Tél. : 04 91 32 46 48

Fatma FATHI - Tél. : 04 91 32 45 91

umfcs-desu@univ-amu.fr

Situation de handicap : Contact pour les étudiants en formation initiale

Contact campus Santé :

deve-bve-mh-campus-timone@univ-amu.fr

Aix-Marseille Université

Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales - Timone

Aile verte RDC, porte 422

Situation de handicap : Contact pour les stagiaires en formation continue

Contact campus Santé :

Fathia TIR

fathia.tir@univ-amu.fr

Aix-Marseille Université

Case 25 - 3 Place Victor Hugo - 13331 Marseille Cedex 3